

Die, le 1er juin 2012



Bonjour,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre interpellation. J'ai doré et déjà signé votre pacte en ligne car il me semble que votre volonté de construire une société inclusive s'inscrit parfaitement dans le projet du Front de Gauche de construire une société humaine et solidaire, associant toutes les bonnes volontés dans le cadre de ce que nous appelons la « révolution citoyenne ».

La construction d'une société humaine et solidaire ne peut passer que par une « révolution citoyenne », c'est-à-dire l'association de tou-te-s les citoyen-ne-s à la définition et à l'édification d'une société transformée. Cette vision des choses est au cœur du programme du Front de Gauche « L'humain d'abord ».

Avec le Front de Gauche nous entendons, conformément à ses valeurs, que la République garantisse à chacun-e le plein exercice de sa citoyenneté par un égal accès aux dispositifs de droit commun et d'intérêt général : enseignement, logement, déplacement, transport, communication, civisme, formation, travail, culture...

C'est pourquoi nous portons un projet global de société, de transformation sociale, écologique et démocratique. La dignité des personnes confrontées à des situations difficiles doit être une priorité de la République sociale. Pour cela, l'objectif d'épanouissement et d'émancipation de l'être humain pour le bonheur de tou-te-s doit passer devant l'objectif de rentabilité économique au profit de quelques uns.

Dès lors que ce cadre est posé, il devient possible de donner à la société un cours inclusif en articulant l'égalité sociale, le respect des droits individuels, et en reconstituant les éléments de solidarité qui sied à la République. De ce point de vue, la sensibilisation et la mobilisation des différents secteurs de la société, en lien étroit avec le mouvement associatif constitue une nécessité incontournable.

En conséquence, nous entendons proposer :

- une autre définition du handicap plus conforme à la réalité sociale que vivent plusieurs millions de nos concitoyens,
- la mise en accessibilité pour tous du cadre bâti,
- l'accès à un logement adapté autant que de besoin,
- le droit effectif à la scolarisation pour tout enfant dit handicapé,
- le droit effectif à un emploi en milieu ordinaire, ou à un emploi adapté ou protégé si besoin est,
- le droit effectif à un revenu décent pour toute personne dans l'incapacité d'occuper un emploi pour des raisons physiques ou mentales,
- le droit effectif à une compensation et un accompagnement adéquats pour tous, et aux réponses médico-sociales plus lourdes chaque fois que de besoin, notamment pour plusieurs milliers de personnes sans solutions aujourd'hui et dont un certain nombre sont contraintes de rechercher au-delà de nos frontières.

C'est dans cet esprit que nous avons déjà déposé il y a 18 mois une proposition de loi visant à mener une véritable politique de prévention et de suppression des situations de handicap générées par un environnement architectural inadapté, de renforcer la législation en matière de cadre bâti d'habitation et des transports, de prévoir que la formation à l'accessibilité sera obligatoire dans la formation initiale et continue des architectes et des professionnels du bâtiment, et par ailleurs de proposer en lieu et place de l'allocation aux adultes handicapés, pour les personnes reconnues incapables de travailler pour des raisons physiques ou mentales, un revenu de remplacement égal au SMIC brut sur lequel seront prélevées les cotisations salariales, au même titre qu'un salaire, conférant ainsi à la personne un revenu décent et la dignité à laquelle elle a droit.

Je pense donc que votre Association peut jouer un rôle considérable dans ce travail nécessaire, et je reste à votre entière disposition pour approfondir ce débat,

Cordialement

Corinne MOREL DARLEUX

Candidate du Front de Gauche aux législatives, 3e circonscription de la Drôme